Document generated on 04/25/2024 3:34 a.m.

Études internationales

Christine DELFOUR, 2009, *L'Espagne, les autonomies et l'Europe. Essai sur l'invention de nouveaux modes d'organisation territoriale et de gouvernance*, coll. Droit de l'Union européenne, Bruxelles, Bruylant, VII + 365 p.

Joseph Pestieau

Volume 41, Number 1, 2010

URI: https://id.erudit.org/iderudit/039637ar
DOI: https://doi.org/10.7202/039637ar

See table of contents

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)
1703-7891 (digital)

Explore this journal

Cite this review

Pestieau, J. (2010). Review of [Christine DELFOUR, 2009, *L'Espagne, les autonomies et l'Europe. Essai sur l'invention de nouveaux modes d'organisation territoriale et de gouvernance*, coll. Droit de l'Union européenne, Bruxelles, Bruylant, VII + 365 p.] *Études internationales*, *41*(1), 131–132. https://doi.org/10.7202/039637ar

Tous droits réservés © Études internationales, 2010

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

guerre froide de façon tout aussi superficielle. Verluise constate non seulement que ces derniers réussissent à faire de la démocratie la norme en Europe, mais qu'ils deviennent aussi la seule superpuissance mondiale. L'importance de ce développement n'est toutefois pas examinée dans l'ouvrage.

Si l'auteur étudie en détail le couple franco-allemand dans la deuxième partie, il n'explique pas, et certainement pas de façon satisfaisante, pourquoi une telle analyse doit privilégier l'histoire de la recomposition de l'Europe. Il résume d'abord les relations entre les deux pays avant la chute du mur, puis explique comment ces relations, qui se détériorent au fil des années, rebondissent sur la création de l'Union européenne, concluant qu'il est essentiel qu'elles soient réaménagées de façon constructive au service de l'Europe communautaire. Les relations franco-allemandes sont certes importantes dans la construction de l'Europe de l'après-guerre froide, mais elles ne constituent qu'une partie d'une histoire qui est beaucoup plus complexe que ces relations et surtout tributaire d'autres facteurs encore plus déterminants que les aléas des liens entre ces deux pays.

La troisième partie de l'ouvrage, qui examine certains défis européens, est la moins satisfaisante. L'auteur y pose un regard beaucoup trop rapide sur la Roumanie et la Bulgarie, récents membres de l'Union européenne qui, selon lui, ont encore des progrès à faire en matière de transparence. Quant au tour d'horizon de la Croatie, de la Turquie et d'autres candidats balkaniques à l'Union européenne ainsi que de l'Ukraine et de la Moldavie, il a pour but de poser la question des limites de l'Europe communautaire : en fait, Verluise conclut que c'est le budget de l'Union européenne qui, plus qu'autre chose, peut et doit répondre à cette question. Cette partie se termine par un examen très bref des défis posés par la Russie résurgente, par l'importance du lien transatlantique, par la Chine et par le phénomène de la corruption que l'auteur situe également au sein de l'Union européenne.

La conclusion, hélas, ne rassemble pas de façon systématique ni analytique les divers aspects de la recomposition de l'Europe proposés par Verluise. De plus, l'utilisation plutôt exagérée de nombreuses citations d'autres analystes ne rend pas la lecture facile. Tout compte fait, l'ouvrage laisse le lecteur sur sa faim quant aux deux questions sous-entendues dans le titre de l'ouvrage : quel est le portrait de l'Europe recomposée et comment en est-on arrivé là ?

Stanislav KIRSCHBAUM

Département d'études internationales
Université York, Collège Glendon, Toronto

L'Espagne, les autonomies et l'Europe. Essai sur l'invention de nouveaux modes d'organisation territoriale et de gouvernance

Christine DELFOUR, coll. Droit de l'Union européenne, Bruxelles, Bruylant, 2009, VII + 365 p.

Ce livre traite des gouvernements locaux et de la pratique du fédéralisme en Espagne ; il porte également sur la façon dont les communautés autonomes et les régions espagnoles se situent au sein de l'Union européenne. L'auteur insiste plus sur les nouvelles expériences de gouvernance que permettent les communautés autonomes et la décentralisation qu'elles autorisent que sur les règles constitutionnelles qui les régissent.

Il donne plusieurs exemples de ces expériences où l'on voit comment s'impliquent municipalités et sous-régions, entreprises et syndicats, élus et société civile dans un pays qui fut longtemps soumis à une dictature centralisatrice qui ne favorisait pas la participation citoyenne. Il s'agit de voir quels bénéfices la reconnaissance des identités locales et le principe de subsidiarité confèrent à l'administration publique, au développement social et à une culture démocratique. Les identités locales en Espagne sont multiples, rivales et complémentaires, mais peuvent fonder des projets collectifs en vue de l'intérêt général, tout comme elles pourraient se replier sur elles-mêmes.

L'auteure commence par circonscrire les notions de gouvernance et de territoire qui ne sont pas déterminées une fois pour toutes, mais doivent évoluer en fonction des enjeux ou des problèmes du moment pour demeurer fonctionnelles. Ensuite, il entre dans le vif du sujet : l'émergence des communautés autonomes en Espagne dès 1978. À partir de ce moment et progressivement se met en place un fédéralisme qui ne dit pas son nom, mais qui accommode les nationalités ou quasi-nationalités historiques. Ce fédéralisme est franchement asymétrique dans la mesure où toutes les régions n'ont pas les mêmes revendications identitaires et ne réclament pas les mêmes pouvoirs. Un tel régime ne va pas sans tensions ni ambiguïtés, et nécessite des ajustements, mais il correspond à la réalité espagnole et donne lieu à une démocratie adaptée à cette réalité.

Une grande partie de ce livre est consacrée à des études de cas. L'auteure rapporte des exemples de politique publique élaborée au sein de diverses régions avec la participation de nombreux acteurs locaux : une réforme scolaire en Galicie, une politique de développement économique et social dans certains districts de la même Galicie, une politique de l'emploi dans les Asturies, l'élaboration et le lancement du plan stratégique et social de Barcelone 2000 impliquant les communes de la périphérie et le gouvernement de la Catalogne. Suivent des exemples de projets de gestion publique très localisés, notamment des projets transfrontaliers concernant des régions françaises. Ces exemples mettent en lumière les relations entre les communautés autonomes espagnoles, l'Espagne, l'Union européenne ou la France dans une perspective postnationale.

L'auteure souligne le retard de l'Espagne par rapport à l'Europe depuis quatre siècles. Elle souligne également la volonté de la gauche durant tout le 20e siècle de s'intégrer à l'Europe, à ses traditions pluralistes, libérales et démocratiques. Elle constate que les méthodes par lesquelles l'Union européenne intervient dans les régions espagnoles ont favorisé non seulement celles-ci, mais aussi la participation et les initiatives de la société civile.

Cet ouvrage contribue à la réflexion sur le « dépassement » de l'État-nation par les effets combinés de la mondialisation des échanges, des structures internationales comme l'Union européenne, des régionalismes ou des minorités nationales. Il souffre cependant de trois défauts mineurs. Premièrement, il évite d'aborder sérieusement les problèmes constitutionnels du fédéralisme espagnol et le partage des pouvoirs entre communautés autonomes et État central. Il parle à peine de la différence entre les pouvoirs des communautés ayant leur part de souveraineté et les pouvoirs des provinces, villes ou districts qui ne